

LOGEMENT SOCIAL : SAINT-MAUR

VILLE HORS LA LOI !

**DEPUIS PLUS DE 2 ANS
LES BÂTIMENTS DE LA
CLINIQUE BERTHELOT
SONT MURÉS.**

Dans le contexte de pénurie de logements sociaux que nous connaissons, cette situation est un scandale. **50 familles au moins pourraient être logées !**

Le Maire de Saint-Maur se satisfait de la situation. Comme il se satisfait d'ailleurs, d'avoir mis la ville de Saint-Maur, hors la loi, en refusant l'application des dispositions de la loi SRU.

La ville doit manifester son intérêt pour ces surfaces et prendre contact, sans plus tarder, avec son propriétaire .

NOUS EXIGEONS QUE L'AVENIR DES BÂTIMENTS DE LA CLINIQUE BERTHELOT SOIT DÉBATTI PUBLICQUEMENT, AFIN D'Y REALISER DES LOGEMENTS SOCIAUX QUI FONT TANT DÉFAUT A NOTRE VILLE !

QUEL EST LE BILAN DE LA VILLE EN MATIÈRE DE LOGEMENT SOCIAL ?

- plus de 1500 demandes de logement sont en souffrance, parfois depuis plusieurs années ;

- les saint-mauriens payent 1 340 000 euros "d'amende" en pure perte ;

- des bâtiments publics et privés vides de tous occupants existent, disséminés dans toute la ville ;

- six hectares de terrain situés à la Varenne sont en attente d'affectation ;

- des dizaines d'hectares de friches industrielles sont l'objet de la convoitise des promoteurs immobiliers ;

- les logements sociaux actuels sont toujours en attente des réhabilitations promises.

Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent que l'on développe à Saint-maur une politique active en matière de logement social

à venir *manifester* devant la

Clinique BERTHELOT (à côté du Lycée Marcelin Berthelot)

le jeudi 18 mai à partir de 17h30.

Appel lancé par le Collectif Saint-Maurien pour le Logement.

A.C. ! (Agir contre le Chômage !), **APEIS**, **ATD QUART-MONDE**, **ATTAC**, **CNL** (Confédération nationale du logement), **L.D.H.** (Ligue des Droits de l'Homme), qui milite pour la reconnaissance du droit au logement. Et soutenu par **Guy DELOCHE** Conseiller municipal PCF, **Marcel HABERSTRAU** Conseiller municipal PS, **Michèle ROLAND** Conseillère municipale PS, **Philippe ROSAIRE** Conseiller municipal PS et les **VERTS**



CLINIQUE BERTHELOT

**MURÉE DEPUIS PLUS DE
DEUX ANS !**

**SOIT PRÈS DE 50 LOGE-
MENTS VIDES.**

LE SCANDALE DOIT CESSER !

**LA VILLE SE DOIT D'INTERVE-
NIR POUR RÉALISER DES
LOGEMENTS SOCIAUX.**

Le 13 avril 2006

Collectif saint-maurien pour le logement

CS-ML Ligue des Droits de l'Homme

BP 54 94211 La Varenne Cedex

Monsieur le Maire de Saint-Maur des Fossés

Place Charles de Gaulle

94100 Saint-Maur des Fossés

Monsieur le Maire,

Le Collectif saint-maurien pour le logement, groupement qui milite pour donner un contenu concret au Droit au Logement, souhaite vous rencontrer afin d'évoquer, ensemble, les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la situation de notre ville dans le domaine du logement social.

Vous le savez mieux que quiconque, à Saint-Maur, la pénurie de logements sociaux est criante. De nombreuses familles vivent dans des hôtels ou hébergements de fortune cumulant conditions de vie indécentes et loyers prohibitifs.

Nous ne nous satisfaisons pas de cette situation. Nous nous en satisfaisons d'autant moins que nous constatons qu'il existe, dans notre commune, des installations immobilières en friche.

Depuis 2 ans maintenant, la clinique Marcelin Berthelot est fermée. Les accès de ce bâtiment ont été murés et cet ensemble immobilier de plusieurs milliers de M² est laissé à l'abandon. Nous estimons qu'il pourrait être facilement reconverti en logements pour un coût inférieur à l'édification d'une construction neuve de même taille.

Le premier devoir d'un maire étant de satisfaire les besoins de ses concitoyens, nous pensons qu'il serait judicieux que la ville acquière cet ensemble immobilier qu'elle pourrait alors reconvertir progressivement. Le caractère d'intérêt général d'une acquisition de cette sorte étant incontestable, il nous semble que cette opération ne pourrait que recueillir l'assentiment des saint-mauriens.

Nous souhaiterions que vous nous indiquiez quelle est la position de la ville par rapport à cette proposition que nous formulons.

Lettre adressée au Maire de Saint-Maur le 13 avril 2006 et toujours sans réponse.